



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY**

**Place des Combattants
Tel 04 77 73 53 46**

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal : 04/04/2024

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : BARRIER JA, BOULHOL M, GUICHARD P, BACHER M, CHOMIENNE B, LA MELA P, D'AVERSA M, ALMERTO A

Excusés avec pouvoirs : CARCELES P (pouvoir à BACHER M), MARAS L (pouvoir à GUICHARD P), BONNARD R (pouvoir à LA MELA P) VIALARD JL (pouvoir à BOULHOL M) COTTANCIN B (Pouvoir à BARRIER JA)

Absents : FONT F

Procurations : 5

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 5

Nombre de conseillers votants : 13

Secrétaire de Séance : LA MELA P

Délibération N° 013/2025 : Affectation des résultats 2024

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de M BARRIER, après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2024 pour la commune et le compte administratif 2024 du CCAS, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024, constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

*	Résultats de clôture 2023	Affectation exercice 2023	Résultats 2024	Résultats de clôture 2024
Fonctionnement Commune	361 410.74 €	282 600 €	98 904.70 €	177 715.44 €
Fonctionnement CCAS	4380.55 €		- 63.27	4 317.28 €
Total fonctionnement			-	182 032.72 €
Investissement	- 388 023.23 €		412 414.67	24 391.44 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	182 032.72. €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	100 000 €
Solde de disponible affecté comme suit :	0,00 €
Affectation complémentaire en réserve (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	82 032.72 €
Total affecté au c/ 1068	0,00 €

Certifiée conforme

Farnay, le 14/04/2025

Le Maire

Jean-Alain BARRIER

Le secrétaire

